

contenu du message

de	"Famille Vincent" <
à	enquetepublique.vendee2@orange.fr
cc	
date	22/10/18 07:08
objet	Enquête publique projet éolien du Millard

Monsieur le commissaire enquêteur,

Comme je l'ai fait au sujet des parcs éoliens de Ste Gemme la Plaine et Saint Jean de Beugné, je souhaite appeler votre attention sur l'impact du projet dit du Millard sur le patrimoine vendéen. Lui aussi menace des sites emblématiques des efforts qui ont été accomplis en Vendée au cours des trente dernières années pour tirer de l'oubli des lieux mémorables, et les rendre accessibles au plus grand nombre. Ces sites nourrissent aujourd'hui une activité touristique et culturelle pleinement respectueuse de l'environnement et propice au développement harmonieux du sud-Vendée. Parmi eux le logis de Chaligny à Sainte Pexine est symbolique de cette renaissance.

À nouveau je crois qu'on ne peut qu'avoir des craintes quant à la poursuite à long terme de ce travail de mémoire et au déclin de l'activité touristique positive pour le milieu rural qui en résulterait, si la banalisation de ces sites remarquables par la dégradation de leur environnement devait intervenir. Le résultat serait paradoxalement tout à fait contraire à la logique du développement durable, au profit de l'intérêt économique de quelques uns.

En espérant que cet avis pourra être pris en considération,

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma considération respectueuse.

Franck Vincent,
Ancien directeur général des services du département de la Vendée.